



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage , Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised;
unless otherwise indicated, all other terms and
conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'invitation
demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Science Procurement Directorate/Direction de
l'acquisition
de travaux scientifiques
11C1, Phase III
Place du Portage
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title-Sujet SERVICES DE DEPISTAGE DES DROGUES EQUINES	
Solicitation No. - N° de l'invitation 01948-140569/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 01948-140569	Date 25 JULY 2014
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-14-00637445	
File No. - N° de dossier 066ss01948-140569	CCC No./N° CC - FMS NO. / N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 2:00 PM on - le 2014-07-28	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: WILSON, HEATHER	Buyer Id - Id de l'acheteur 066ss
Telephone No. - N° de téléphone 819-956-1354	FAX No. - N° de FAX 819-997-2229
Destination of Goods, Services and Construction: Destinations des biens, services et construction : Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions : See Herein

Instructions : voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de telephone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

Cette modification à la lettre d'intérêt est émise dans le but:

1) de publier le résumé des commentaires et des résultats du processus de consultation.



**Résumé des commentaires et des résultats
du
processus de consultation de l'industrie
sur les services de dépistage des drogues équités
01948-140569**



Table des matières

1. Introduction
2. Processus de consultation de l'industrie
3. Objet
4. Aperçu général des commentaires sur le processus de consultation de l'industrie
5. Résumé des commentaires et des résultats
 - 5.1 Base de paiement
 - 5.2 Autres
6. Conclusion

1. Introduction

Le Canada doit renouveler le contrat relatif aux services de dépistage des drogues équine devant être livrés au besoin au gouvernement du Canada. Le contrat actuel viendra en échéance en mars 2015.

Le Canada a tenu des consultations auprès de l'industrie concernant l'élaboration d'une mesure d'approvisionnement, afin d'étudier toutes les idées et solutions éventuelles. Le processus de consultation de l'industrie (ou processus de consultation) comprend une lettre d'intérêt (LI), des rencontres individuelles, le présent résumé des commentaires et des résultats, et prendra fin lorsque la demande de propositions (DP) officielle sera affichée sur le Service électronique d'appel d'offres du gouvernement (SEAOG), www.Achatsetventes.gc.ca. Afin de maximiser les avantages du processus de consultation, une ébauche des critères d'évaluation technique obligatoires et cotés numériquement et des questions de mobilisation de l'industrie étaient incluses dans la LI. L'ébauche des critères d'évaluation technique obligatoires et cotés numériquement était fondée sur la DP antérieure de 2010, et comportait des améliorations tirées des leçons retenues dans le cadre du présent contrat actuelle.

Les renseignements recueillis dans le cadre de ce processus ont été pris en considération lors de la finalisation de la stratégie concernant les services de dépistage des drogues équine, stratégie qui répond aux besoins du gouvernement du Canada et qui respecte les pratiques habituelles de l'industrie.

2. Processus de consultation de l'industrie

Période	À partir du 27 mai 2014 et prend fin lors de la publication de la DP officielle.
Participants	Les réponses aux questions de mobilisation de l'industrie présentées dans la lettre d'intérêt ont été reçu par écrit. L'agent de passation des marchés et le responsable technique ont examiné les réponses.

3. Objet

Ce document résume les commentaires reçus durant le processus de consultation de l'industrie et du résultat sur le développement de la DP. Le présent résumé sera principalement axé sur la base de paiement.

Plus de détails sur la base de paiement ont été résumés ci-dessous.

4. Aperçu général des commentaires sur le processus de consultation de l'industrie

Grâce au processus de consultation, toutes les parties intéressées au sein de l'industrie ont eu la possibilité de participer à l'élaboration de la demande de soumissions pour les services de dépistage des drogues équine, en soumettant leurs commentaires, questions, recommandations et propositions d'améliorations de la DP.

La base de paiement a été l'un des principaux enjeux soulevés dans les commentaires formulés à la suite du processus de consultation. En réaction à cet enjeu important détaillé ci-dessous, des changements ont été apportés à la DP afin de prendre en considération les commentaires reçus.

5. Résumé des commentaires et des résultats

5.1 Base de paiement

Méthode initiale – Base de paiement

La base de paiement proposé est une limite des dépenses sur la base de ce qui suit : Les services de laboratoire analytique seront payés selon d'un taux ferme par échantillon, comprenant tous les coûts liés à l'analyse des échantillons officiels, y compris les tests de dépistage de 100 p. 100 des échantillons, les tests de précision de 25 p. 100 de l'ensemble des échantillons et toutes les analyses de suivi et de confirmation connexes, au besoin. Les services de recherche seront fournis lorsqu'une autorisation de tâche (AT) a été approuvée et seront payés sur la base d'un taux horaire ferme.

Commentaires pertinents

SUJET	Voici la question posée pour obtenir des commentaires : 1) Pouvez-vous suggérer des améliorations à la base de paiement?
Résumé des commentaires	
<p>L'industrie croit qu'une base de paiement plus flexible permettrait de mieux s'adapter aux changements de l'industrie des courses de chevaux.</p> <p>L'industrie a proposé que l'on apporte l'une des améliorations suivantes à la base de paiement :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Ajout d'une clause contractuelle autorisant la renégociation des taux par échantillon des services de laboratoire analytique, selon des conditions préétablies définies dans le contrat;b) Recours à différents taux par échantillon (variables) pour les services de laboratoire analytique, fondés sur des estimations des volumes annuels; ouc) Utilisation d'un taux mensuel ferme tout compris pour les services de laboratoire analytique et les services de recherche.	
Résultats	
<p>Après l'examen des commentaires de l'industrie, le Canada envisage de modifier son approche initiale quant à la base de paiement en faisant preuve d'une plus grande flexibilité, ce qui lui permettrait de mieux tenir compte des changements de l'industrie des courses de chevaux. Le Canada a donc passé en revue les suggestions présentées par l'industrie et propose de modifier la base de paiement comme suit :</p> <p>La base de paiement révisée sera une limitation des dépenses fondée sur ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Services de laboratoire analytique <p>Les services de laboratoire analytique seront payés selon des taux fermes par échantillon, établis de façon progressive selon les estimations du volume annuel d'échantillons. Les taux fermes par échantillon comprendront tous les coûts liés à l'analyse des échantillons officiels, y compris les tests de dépistage de 100 p. 100 des échantillons, les tests de précision de 25 p. 100 de l'ensemble des échantillons et toutes les analyses de suivi et de confirmation connexes, au besoin.</p> <ul style="list-style-type: none">b) Services de recherche <p>Les services de recherche seront fournis selon les besoins, au moyen d'une autorisation de tâche, et seront payés selon des taux horaires fermes tout compris.</p>	

5.2 Autres

Méthode initiale - Exigences en matière de sécurité

Le Canada entend intégrer les exigences en matière de sécurité suivants à la nouvelle demande de soumissions. Les autorisations de sécurité appropriées doivent être poursuivis par le point de contact indiqué à l'article 11 ci-dessous.

1. À la date de clôture des soumissions, les conditions suivantes doivent être respectées:
 - a) le soumissionnaire doit détenir une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
 - b) les individus proposés par le soumissionnaire et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC.
 - c) le soumissionnaire doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé. Cette information doit être fournie avec la soumission.
2. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le document « [Exigences de sécurité dans les demandes de soumissions de TPSGC - Instructions pour les soumissionnaires](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/lc-pl/lc-pl-fra.html#a31) » (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/lc-pl/lc-pl-fra.html#a31>) sur le site [Web Documents uniformisés d'approvisionnement ministériels](#).

Commentaires pertinents

SUJET	On a demandé des commentaires au sujet des éléments suivants : <ol style="list-style-type: none">1. Veuillez identifier toutes autres questions, préoccupations, et recommandations qui n'ont pas été abordés ci-dessus.
Résumé des commentaires	
L'industrie a demandé des précisions sur les exigences en matière de sécurité de la demande de propositions qui étaient énoncées dans la lettre d'intérêt. Plus précisément, l'industrie a demandé à obtenir plus de détails afin de savoir qui doit obtenir une COTE DE FIABILITÉ valide délivrée ou approuvée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne de TPSGC.	
Résultats	
Après examen, le Canada a déterminé qu'il n'y aura <u>aucune exigence de sécurité</u> applicable à la DP à venir.	
Par conséquent, l'article 11, Exigences relatives à la sécurité, de la lettre d'intérêt est supprimée au complet.	

6. Conclusion

Dans l'ensemble, les commentaires étaient positifs et les suggestions étaient bien étayées. Les commentaires de l'industrie ont contribué à l'amélioration du processus d'approvisionnement et à la simplification par l'introduction de changements dans la DP définitive qui répondent à leurs préoccupations principales.

Les membres de l'équipe des services de dépistage des drogues équines du gouvernement du Canada tiennent à remercier l'industrie d'avoir pris part au processus de consultation.